

Date de la convocation : 26 août 2009.

Présents: ABDELAZIZ Karim ; BILLOT Maryse ; BOBILLIER Christine ; DI BENEDETTO Patrice ; FABREGUES Daniel ; FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCMITT Benoît ; JACOB Alexis ; JUAREZ Emilio ; LANTUÉJOUL Philippe ; LEFEVRE Gérard ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIER Claude ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; RENAUDE Régis ; SAILLARD Patrick ; VIENNET Alain ; VUILLEMIN Jean-Louis.

Excusée : LIHOREAU-GAMBA Véronique procuration à VUILLEMIN Jean-Louis

Patrice DI BENEDETTO a été désigné secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition d'inscription de 3 nouveaux points à l'ordre du jour :

- Administration finances : local Siegrist
- Urbanisme : viabilisation parcelle du CPIR
projet immobilier de centre bourg

M. LEFEVRE indique qu'il est anormal qu'à chaque conseil, de nouveaux points soient rajoutés.

M. le Maire explique qu'à l'envoi des convocations avant le conseil, il arrive que des points importants pour l'avancée des dossiers apparaissent en dernière minute comme c'est le cas aujourd'hui.

Adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU CONSEIL DU 8 JUILLET 2009

M. ABDELAZIZ, absent au dernier conseil municipal, demande des précisions sur l'intervention de Monsieur le Maire en préambule portant sur les appels téléphoniques et les documents de travail.

M. le Maire explique à nouveau les règles à tenir pour le bon fonctionnement des conseils municipaux et des commissions.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE

1. Bilan du 14 juillet

Le pique-nique organisé pour la première fois par la municipalité a été un réel succès. 180 personnes y ont participé dans la bonne humeur. 71 lampions ont été vendus.

La vente de gaufres a rapporté 91.50 € au bénéfice du CCAS.

Le feu d'artifice a été une nouvelle fois de qualité et l'animation engagée cette année a été très appréciée par le public.

Nicole FILSJEAN remercie les bénévoles, les associations et les élus qui ont aidé au succès de cette soirée.

2. Vide grenier

Il aura lieu dimanche 27 septembre sur le parking de l'Espace du Marais. Une dizaine de personnes serait nécessaire entre 6h et 8h30 pour l'installation des exposants, et le soir pour le nettoyage du site. Inscriptions auprès de Nicole FILSJEAN ; La buvette sera tenue par l'association des Boulistes.

3. Expositions médiathèque

La saison culturelle reprendra dès le samedi 5 septembre.

Trois expositions se succéderont à la médiathèque :

- Du 5 au 30 septembre : Anne Valérie Dupond (sculpture sur textile). Le vernissage aura lieu vendredi 11 septembre à 18h00.
- Du 3 au 31 octobre : Michio Takahashi (peintures abstraites).
- Du 7 novembre au 5 décembre : Philippe Pesex exposera ses portraits portugais.

L'Art sur un Plateau aura lieu samedi 14 novembre 2009 toute la journée, les trois artistes seront présents accompagnés d'écrivains régionaux, d'un illustrateur de BD, d'éditeurs et d'artisans (verrier, raku, luthier)

4. Ronde de l'espoir

Comme chaque année, dimanche 6 septembre à 13h20 devant la mairie les cyclistes bénévoles de la ronde de l'Espoir passeront dans notre village. Ils récolteront les dons déposés dans l'urne qui se trouve au secrétariat. Nous leur offrirons une petite collation.

5. Dates des prochaines manifestations

- Dimanche 5 septembre :

Fête de l'Afrique organisée par LACIM toute la journée au centre du village.

De 14h à 16h, le forum des associations à l'Espace du Marais.

- Dimanche 20 septembre :

A partir de 14h30, passage au centre du village du rallye touristique des Belles Brevannaises , voitures anciennes.

- Mardi 22 septembre :

Cinéma : 17h00 : L'âge de glace 3.

20h00 : Harry Potter et le prince de sang mêlé.

- Vendredi 25 septembre :

A 20h00 Espace du marais, diaporama fleurissement communal.

- Visites guidées du marais :

Samedi 5 de 9h à 12h et samedi 12 après-midi pour les journées du patrimoine.

6. Informations grippe A H1/N1

La municipalité suit les instructions de la préfecture en ce qui concerne le risque de pandémie.

Le Grand Besançon nous a proposé un lot gratuit de masques et de gel hydro alcoolique que nous recevrons la troisième semaine de septembre.

Pour compléter, nous avons commandé des masques et des solutions pour les mains que nous recevrons fin septembre. Ces protections sont destinées aux employés communaux.

COMMISSION ADMINISTRATION - FINANCES

7. Délégations au maire pour les marchés : précisions à apporter sur son étendue

Par délibération du 8 juillet 2009 modifiant la délibération N° 2008-12-03 du 8 décembre 2008, il a été décidé de donner délégation au maire pour « prendre toute décision concernant la préparation, passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

Cependant, une circulaire émanant de la Préfecture du Doubs, interprète cette modification législative en considérant que la limite de l'inscription des crédits au budget est insuffisante et qu'une limite de montant doit être définie par l'assemblée délibérante.

Il est proposé de définir des limites à cette délégation et de modifier la délégation du 8 juillet, comme suit :

→ « Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres de travaux d'un montant inférieur à 5 150 000 € HT, des marchés et accords cadres de fournitures et de services d'un montant inférieur à 206 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget »

Adopté par 15 voix pour, 5 voix contre (Goguel, Abdellaziz, Vuillemin, Lefèvre, Lihoreau), 2 abstentions (Juarez, Fabrègues)

8. Convention de mise à disposition du parking de la gare : changement de propriétaire

Par convention en date du 17 mars, la commune a mis à disposition, pour 20 ans, à la SCI de la Gare, un terrain communal correspondant au parking de la Gare. A la demande de la Société, qui vend ses locaux au profit de crédit bailleurs (CMCIC LEASE et FRUCTICOMI), sont discutées les conditions de ce changement et si la transmission du bénéfice de la convention au crédit bailleurs est consentie.

Les élus demandent que les termes de la convention précisent certains points particuliers comme les conditions d'utilisation de la réserve incendie, pour l'entretien du parking, de son mobilier et des espaces verts. Ils souhaitent également que soit établi un état des lieux à l'entrée et à la sortie de la convention à l'occasion de sa reconduction. A examiner en commission Finances.

Le principe de reconduction de la convention est adopté à l'unanimité

9. Motion sur les Mercureaux

M. le Maire fait lecture d'une motion votée à l'unanimité par la CAGB le 25 juin dernier concernant le contournement du Grand Besançon.

Il fait constater qu'à nouveau les contournements du Grand Besançon et de la RN 57 à Pontarlier sont les grands oubliés.

Le conseil municipal décide de demander à l'Etat de revoir sa copie en mobilisant les moyens nécessaires à l'achèvement des travaux, mandate le Maire afin que l'association RN 57 soit mobilisée pour des actions de sensibilisation, de communication voire de manifestations.

Adoptée à l'unanimité

10. Recensement : désignation de coordinateur communal

Un recensement aura lieu début janvier 2010. Patrick SAILLARD est désigné coordinateur communal. Voté à l'unanimité.

11. Local de Mme Siegrist

Un protocole d'accord a été établi entre la commune et Mme Siegrist stipulant que :

- la commune renonce à sa décision de fin de bail pour avril 2009
- Mme Siegrist s'engage à quitter les lieux au 1^{er} septembre 2010
- la commune s'engage à ne pas augmenter le loyer jusqu'au 1^{er} septembre 2010

Adopté à l'unanimité.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

12. Etude de faisabilité école : subvention

Une subvention de 6 000 € devrait être attribuée pour cette étude de faisabilité soit 40% environ de la somme totale de 15 100 € HT.

Dominique PEYRARD fait part de sa première rencontre positive et des échanges fructueux avec le cabinet MP Conseil de ce jour.

Une prochaine rencontre aura lieu avec le comité de pilotage.

13. Crèche : information

L'agrément vient de passer de 22 à 24 enfants.

85 familles dont 35 de Saône utilisent les services de cette structure qui donnent vraiment satisfaction.

Pour les 2 premiers trimestres 2009, 21 enfants de Saône ont fréquenté la crèche et 10 la halte-garderie.

14. Information rentrée scolaire

217 enfants et 12 en CLIS sont inscrits à l'école élémentaire.

122 enfants (dont 10 de moins de 3 ans) sont inscrits à l'école maternelle. Attention à la baisse des effectifs en maternelle.

Dans le cadre du plan Ordiclasse, des ordinateurs ont été installés dans les classes de maternelle.

M. le Maire tient à remercier publiquement l'ensemble du personnel pour le travail effectué durant la période estivale.

COMMISSION PATRIMOINE

15. Bilan « jobs d'été »

Très satisfaisant. Les travaux réalisés concernaient la rénovation d'une classe à la maternelle, l'entretien de mobilier urbain et le rangement de matériel aux ateliers municipaux.

Des chèques-cadeaux d'une valeur de 80 € leur ont été remis en échange des 20 heures hebdomadaires.

16. Fleurissement : diaporama

La soirée diaporama, qui mettra en avant l'opération « un soleil à ma porte », aura lieu le 25 septembre à 20h00- Espace du Marais et les lauréats se verront remettre leur récompense à l'issue de la projection.

17. Travaux en cours et à venir

Les travaux de toiture de la maternelle se sont déroulés durant l'été.

La réfection du parvis de l'église a été confiée au groupe BONNEFOY pour un montant de 31 420 € HT. Le démarrage des travaux aura lieu cet automne.

18. AMO plateau sportif : choix

La commission d'appel d'offres a auditionné lundi 31 septembre 2009 les 2 candidats SODEREC et SAMOP. A l'issue de ces 2 entretiens, la SODEREC a été retenue. Après négociation, le montant de la mission s'élève à 105 000 € HT pour la tranche ferme et 32 000 € HT pour l'option.

COMMISSION URBANISME

19. Etat des demandes d'urbanisme

DP	RENAUDE Régis	Impasse du Chateau 10 rue du Colombier	Panneaux photovoltaïques		02553209C0064
DEPOT	EPAILLY Sébastien		Abri de jardin		02553209C0065
DP	BOURDENET Yves	7 Grande Rue	Réfection toiture	Tacite	02553209C0035
DECISION	POIGNOT Adrien	15 rue de l'Etoile 23 rue de la Fontaine	Fenêtre en porte fenêtre	Tacite	02553209C0036
	MOUREY Francis		Réfection toiture	Tacite	02553209C0037
	COMMUNE de SAONE	Ecole Maternelle	Réfection toiture	Tacite	02553209C0042
	VAUFREY Gérard	26 rue du Hameau 17 avenue de la Gare	Ravalement façades	Tacite	02553209C0055
	FIGON Roger	15 rue Charles Bonnefoy	Réfection façades	Tacite	02553209C0057
	PRAOM Christian	23 rue Louis Pergaud	Réfection façades	Tacite	02553209C0058
	PAUSET James		Panneaux solaires	Tacite	02553209C0060
	Solutions pour maisons				
	Intelligentes	27 rue de la Corvée	Panneaux photovoltaïques	Tacite	02553209C0062
	JOLIAT Bernard	6 rue des Hurlevents	Capteurs solaires à tubes	Tacite	02553209C0043
	OPPER Patrick	1 impasse du Chateau	2 capteurs solaires	Tacite	02553209C0047
	LURATI Marc	12 rue des Ecots	Abri de jardin	Accordé	02553209C0045
	PAUPE David	21 rue Louis Pergaud	Abri de jardin	Accordé	02553209C0046
	SCI EPHELIDIA	2 C allée Louis Jahier	Aménagement garage en bureau	Annulé	02553209C0052
	ROSE Christian	17 rue du Hameau	Changement tuiles - Modif. 2 velux		
			en fenêtres	Accordé	02553209C0048
	SCI BP	La Poste	Création d'un auvent	Refusé	02553209C0050
	VIENNET Denis	6 rue des Arondes	Ravalement façades	Accordé	02553209C0051
	MIRALLES Josefa	9 rue des Anémones	Clôture	Accordé	02553209C0053
	BOUCLY Michel	34 rue Louis Pergaud	Abri de jardin	Accordé	02553209C0054
	LECAILLE Marc	15 avenue de la Gare	Extension garage	Accordé	02553209C0044
	BERGEZ Michel	9 rue de la Glacière	Véranda	Accordé	02553209C0061
	CHAMBIN Christian	11 rue Croix de Mission	Création accès sur parcelle	Accordé	02553209C0063
	CORNUT David	7 rue des Castors	Extension maison	Refusé	02553209C0056
	PAUSET James	23 rue Louis Pergaud	Abri de jardin	Refusé	02553209C0059
PC	SDIS du DOUBS	Rue du Cheneau Blond	Centre de premier intervention		02553209C0006
DEPOT	SCI BP	La Poste	Auvent		02553209C0007
	SYBERT	Rue du Lac - Déchetterie	Local D.E.E.E.		02553209C0008

	MURCIA Michel	Lot. Pré Devant la Cure	CN		02553209C0009
	IVANES Frédéric	Lot. Pré Devant la Cure	CN		02553209C0010
	BESSEYRIAS Laurent	18 A rue des Oiseaux	CN		02553209C0011
	CHENU - GISSAT	Lot. Pré Devant la Cure	CN		02553209C0012
PC DECISION	SCI EPHELIDIA	2 C allée Louis Jahier	Aménagement garage en bureau	Annulé	02553209C0005
CU DECISION	Maître RACLE	2 rue des Genévriers	Simple information		02553209C0024
	Maître PASQUIER	49 rue Louis Pergaud	Simple information		02553209C0025
	Me MARCONOT	6 rue Croix de Mission	Simple information		02553209C0026
	Me MARCONOT	12 Grande Rue	Simple information		02553209C0027
	SCP RACLE et COLIN	Rue du Cheneau Blond	Simple information		02553209C0028
	Me ZEDET	Allée Louis Jahier	Simple information		02553209C0029
	Me ZEDET	14 rue Alix	Simple information		02553209C0030
	RACLE et COLIN	Champlon	Simple information		02553209C0031
Nom des vendeurs					
DIA	SCP PHILIPPE	1 rue du Bouleau	Consorts		
	SCP ZEDET	14 rue Alix	COULET/CURLIER		
	RACLE et COLIN	Champlon	KOVALIK/JOUFFROY		
		Rue du Cheneau Blond	ALDI		
	Me GODART	Le Pré Devant la Cure	M. MME CHARITE (Saules)		
	Me GODART	Le Pré Devant la Cure	M. MME JEANCLER (Besançon)		
	Me GODART	Le Pré Devant la Cure	M. MME MURCIA (Saône)		
	Me GODART	Le Pré Devant la Cure	M. ME IVANES (Saône)		
	Me GODART	Le Pré Devant la Cure	M. MME BADOZ (Fontain)		
	Me GODART	Le Pré Devant la Cure	M. MME NICOLAS (Sathonay Camp)		
	Me GODART	Le Pré Devant la Cure	M. MME BESSEYRIAS (Besançon)		
	Me GODART	Le Pré Devant la Cure	M. CHENU MME GISSAT (Montfaucon)		
	Me GODART	Le Pré Devant la Cure	M. BERCOT MME BITSCHENE (Besançon)		
	Me GODART	Le Pré Devant la Cure	M. MME ROGNON (Etalans)		
	Me GODART	Le Pré Devant la Cure	M. MME MOLIN (Saône)		
	Me GODART	Le Pré Devant la Cure	M. PITTET (Besançon)		

20. Information sur les travaux à venir

- lotissement des Grillons : les travaux confiés à l'entreprise SACER pour un montant de 129 724.80 € HT, débuteront le 7 septembre pour une durée de 5 semaines. Un courrier a été adressé à chaque riverain pour les informer du projet.

- « tourne à gauche » et écluse : les travaux confiés au groupe Bonnefoy, pour un montant de 34 451.50 € HT + 7 195 € HT, débuteront le 7 septembre pour une durée de 4 à 5 semaines environ. Le Conseil général est associé au projet car les travaux se situent sur la RD.

21. Rapport qualité de l'eau

Le rapport fourni par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue indique que le réseau de distribution est globalement de bonne qualité. Il indique toutefois que le rendement du réseau est de 68.9 %, compte-tenu des fuites inévitables.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ paiera en 2009, 209.98 € H.T. soit 1.75 €/m³, soit de 242 à 256 €/an T.T.C.

Sur ces montants, 50 à 53% reviennent à l'exploitant, 32 à 34 % à la collectivité et 13 à 18 % reviennent à des organismes divers.

Le rapport de la DDASS signale une très bonne qualité d'eau.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

22. Projet immobilier de centre bourg

Suite à l'évolution des travaux du comité de pilotage « centre bourg » de mai 2009 et afin de faire avancer ce dossier, Monsieur le Maire propose une solution avec la SEDD permettant de poursuivre ce projet en partenariat public/privé pour la construction d'une salle des fêtes et d'une maison de services (maison médicale, professions libérales, bureaux d'études...) Cette opération a pour avantage d'apporter toutes les solutions commerciales et juridiques et ce afin de ne pas retarder le projet.

Après une longue discussion, Monsieur le Maire propose la réunion, sous huitaine, d'un Conseil municipal dédié à cette question. En préambule, les élus entendront l'exposé de la SEDD.

Adopté à l'unanimité.

23. Viabilisation parcelle CPIR

Par délibération n° 2008-10-03 du 1^{er} octobre 2008, le conseil municipal s'était prononcé favorablement sur la vente à la CAGB d'une partie de la parcelle AN 40 pour y installer le CPIR.

Pour finaliser le dossier de permis de construire déposé depuis peu, il est nécessaire de valider l'amenée des réseaux secs et humides jusqu'à cette parcelle.

Adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMERCE ET ENVIRONNEMENT

24. Point sur la vente de bois

Vente par adjudication le 15 septembre à Ornans (autorisation de vendre au cours moyen du jour). Le bois disponible pour l'affouage est estimé à 3000 stères.

La commission proposera son affectation lors du prochain conseil.

25. Travaux en cours et à venir

Un appel d'offres été lancé pour la réalisation des chemins ruraux prévus cette année. La commission d'appel d'offre s'est réunie le 31 août. Une entreprise de SAONE a été retenue pour un montant de 159 563 € H.T. + l'option 4 712 € H.T.

Les travaux de nettoyage concernant la parcelle 18 doivent commencer incessamment. Le Conseil général a donné son accord, sans indication sur les subventions qui seront allouées.

26. Travaux dans le marais : projets 2010

1- Le Syndicat du Marais a délibéré sur les travaux programmés dans le plan de gestion à mettre en œuvre l'année prochaine, en particulier, concernant la commune de Saône :

- Limitation de circulation sur les chemins,

- Ouverture de pâturages à la Pelletière (broyage) et à la Vaivre (coupe des épicéas et broyage).

2- Le projet de détournement de la route entre la Vèze et Saône afin de supprimer les seuils de la piste de l'aérodrome de la Vèze revenant dans l'actualité, le Syndicat du Marais a décidé de prendre

une position de refus, étant données les importantes dégradations qui seraient apportées au marais. Il proposera diverses alternatives.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M. VUILLEMIN demande à Monsieur le Maire d'apporter une information sur l'aire des gens du voyage qui sitôt construite est déjà fermée.

M. le Maire explique que cette aire a été occupée illégalement durant les travaux mais que cette occupation a été tolérée. Pourtant, l'aire a été saccagée par des sauvages alors qu'elle n'était pas encore réceptionnée. En conséquence de quoi, elle a été fermée dans l'attente des réparations nécessaires.

Quant à l'occupation sauvage secteur du Chenau blond, Monsieur le Maire indique qu'il rend visite régulièrement à ses occupants. Il informe des conditions d'hygiène déplorables constatées encore ce matin et pense qu'un effort des collectivités en direction des enfants serait à mener. C'est pourquoi un rendez-vous est pris avec les services de la CAGB. Ceci permettra de trouver des solutions et évoquer l'intégration sociale et le suivi sanitaire de ces familles

Benoît HUFSCMITT tient à rappeler le travail des gendarmes de Bouclans-Tarragnoz.

La séance est levée à 23 h 15.

Le Maire,

Alain VIENNET

Le Rapporteur,

Patrice DI BENEDETTO